



PUBLI-TOPEX

—
ÉDITION
FORMATION
EVENTS

PUBLI-TOPEX – 25 RUE DE PONTHEIU – 75008 PARIS

S.A.S.U. AU CAPITAL DE 38 250 EUROS

R.C.S PARIS B 662 035 773 – SIRET 662 035 773 00032 – N° TVA FR 30 662 035 773

PUBLI-TOPEX EST UN ORGANISME DE FORMATION DÉCLARÉ SOUS LE NUMÉRO 11.75.39613.75
AUPRÈS DU PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE. CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÉMENT DE L'ÉTAT.

RENSEIGNEMENTS FORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

TÉL. : 01 53 89 00 83 • FORMATION@PUBLI-TOPEX.COM

Préconisations techniques, contractuelles et procédurales permettant de limiter la sinistralité dans les travaux du géomètre-expert

PROGRAMME

Partie 1 (2h)

- > Rappel des obligations d'assurance / Minimum obligatoire
- > Présentation du contrat groupe / Rappel des garanties / Avantages / Statistiques
- > Présentation du nouveau contrat groupe risques matériels et bureaux
- > Présentation des options de garantie en cas de chantier spécifique

Partie 2 (2h)

- > Rappel des préconisations techniques permettant de limiter la sinistralité:
 - Implantation (illustration par des exemples de sinistre)
 - Bornage (illustration par des exemples de sinistre)
 - Topographie (illustration par des exemples de sinistre)
 - Attention aux fichiers informatiques (illustration par des exemples de sinistre)
 - Maîtrise d'œuvre:
 - ACT (illustration par des exemples de sinistre)
 - Assurance de l'entreprise choisie et des sous-traitants, domaine obligatoire et non obligatoire (illustration)
 - Importance de la réception (illustration par des exemples de sinistre)

Partie 3 (2h)

- > Préconisations procédurales permettant de limiter la sinistralité et de défendre les dossiers de sinistre
- > Importance de l'établissement des devis dans la défense des sinistres
- > Circonscrire la mission (illustration par des exemples de sinistre)
- > Exemples de missions:
 - Implantation (illustration par des exemples de sinistre)
 - Bornage (illustration par des exemples de sinistre)
 - Topographie (illustration par des exemples de sinistre)
- > Attention aux contrats type gros client
- > Attention aux groupements d'entreprises
- > Attention au contrat de sous-traitance et de sapiteur
- > Laisser des traces écrites / Prendre acte / Indiquer ses réserves / ...
- > Assurer le devoir de conseil:
 - Implantation (illustration par des exemples de sinistre)
 - Bornage (illustration par des exemples de sinistre)



PUBLI-TOPEX

—
ÉDITION
FORMATION
EVENTS

PUBLI-TOPEX – 25 RUE DE PONTHEIU – 75008 PARIS

S.A.S.U. AU CAPITAL DE 38 250 EUROS

R.C.S PARIS B 662 035 773 – SIRET 662 035 773 00032 – N° TVA FR 30 662 035 773

PUBLI-TOPEX EST UN ORGANISME DE FORMATION DÉCLARÉ SOUS LE NUMÉRO **11.75.39613.75**
AUPRÈS DU PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE. CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÉMENT DE L'ÉTAT.

RENSEIGNEMENTS FORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

TÉL. : 01 53 89 00 83 • FORMATION@PUBLI-TOPEX.COM

• **Topographie (illustration par des exemples de sinistre)**

> **Intervention des géomètres-experts dans des contre-expertises: rappel des obligations déontologiques**

Partie 4 (1h)

> **Présentation du document «contrat de prestation»**